



TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

Propulsez nos futurs diplômés !

Actions 2017-2018 :

- CACES
- Chantiers Ecole, Espace rural, chantiers pédagogiques forestiers et d'aménagements paysagers
- Animations du territoire
- Coopération Internationale : Espagne, Pologne.
- Permis piégeage
- Certificat SST

Nos projets 2019 :

- Équipement des enseignants en outils numériques (tablette iPad)
- Création d'un atelier Forêt Paysage ouvert au territoire et dédié à nos formations
- Cycle d'animation de services à la personne du territoire
- Demande d'accréditation pour la délivrance des « permis tronçonneuses »
- Construction de nouveaux bâtiments et ateliers pour les formations en apprentissage,
- Rénovation du réfectoire, de la salle de gymnastique, du bâtiment administratif, des salles de classe.
- Réaménagement des bureaux, espace d'attente, des classes (acoustique, sols...),
- Rafraîchissement des internats

91% de réussite aux examens

L'établissement de Bavay propose 2 grands pôles de formation :

Pôle Forêt - Paysage : par la Voie Scolaire, l'Apprentissage et la Formation Continue (adultes)
6 diplômes qualifiants (BEPA Travaux Forestiers – Bac professionnel Forêt – CS Arboriste Élagueur – BP Responsable de Chantiers Forestiers - CAPa Jardinier-Paysagiste et CAPa Travaux Forestiers) et des modules de formations professionnelles adaptées aux besoins des entreprises

Pôle Services à la Personne : par la Voie Scolaire et la Formation Continue (adultes)
2 diplômes qualifiants (Bac professionnel SAPAT - BEPA Services aux Personnes) et des modules de formations professionnelles adaptés aux besoins des entreprises

Nous nous inscrivons dans une dynamique de territoire et de services à la Profession. Nos jeunes sont vos salariés de demain.

Notre ambition est de les préparer à s'intégrer dans vos filières dans les meilleures conditions.

En nous versant la Taxe d'Apprentissage, vous contribuez à améliorer la formation de nos jeunes.

Lors du versement de la taxe d'apprentissage, en indiquant notre structure, vous permettez le financement de nouveaux équipements nécessaires à une formation adaptée à vos besoins de qualification.

Nous sommes habilités à percevoir le **quota** et le **hors-quota** catégorie A.

Affilié à OCTALIA (anciennement ASP), organisme collecteur de la taxe d'apprentissage, vous pouvez télécharger le bordereau de versement à l'adresse suivante : www.octalia.org.

Merci de nous faire confiance et d'être un acteur, à nos côtés, de l'insertion réussie de nos jeunes !

P. SOUYRIS, Directeur

Important : lorsque vous remplissez le bordereau de versement de la Taxe d'Apprentissage, merci de préciser nos coordonnées complètes :

Lycée du Hainaut et de l'Avesnois N° UAI 0595119U
UFA de Bavay N° UAI 0596345B

Renseignements auprès de Frédéric WATINE au 03.20.84.57.08



Lycée Professionnel de Bavay - De la 4^{ème} au Bac Pro

5, rue de la Chaussée - BP 44017 - 59570 BAVAY

Tel. : 03.27.63.11.11 - Fax. : 03.27.39.86.80

Mail. : bavay@cneap.fr - www.lyceedebavay.fr

Etablissement sous contrat avec le ministère de l'agriculture et affilié au CNEAP.

www.octalia.org

